



Comptes 2013-2014

Les comptes de l'exercice 2013-14, se terminant au 31 mars 2014, ont été approuvés par le Consistoire de juin 2014.

Consultez un résumé des [pertes et profits](#), ainsi que du [bilan](#). Pour la version complète, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'EPG : info.epg@protestant.ch.

Les résultats des comptes et leur analyse s'insèrent dans le contexte du [plan de redressement multi-annuel adopté par l'EPG pour équilibrer ses comptes et pour être en mesure de financer les missions de l'Eglise](#).

Constat : En 2012, le déficit s'élevait à 3 millions de francs, soit 25% des revenus. En 2013, les mêmes difficultés étaient anticipées en début d'exercice. Cette situation, due à une continuelle baisse du nombre de protestants et de donateurs, a créé une crise de trésorerie et représentait un danger pour la viabilité de l'EPG.

Solution : Un plan de redressement ambitieux jusqu'en 2020 qui vise à supprimer les déficits de deux manières :

- réduction des dépenses, essentiellement par le non renouvellement des départs à la retraite jusqu'en 2020.
- augmentation des dons, notamment en élargissant le cercle des foyers protestants donateurs de 3% par an.

L'objectif est de parvenir à un équilibre budgétaire à CHF 11.5 millions en 2020 en évitant des licenciements, source d'incompréhension et de déchirements.

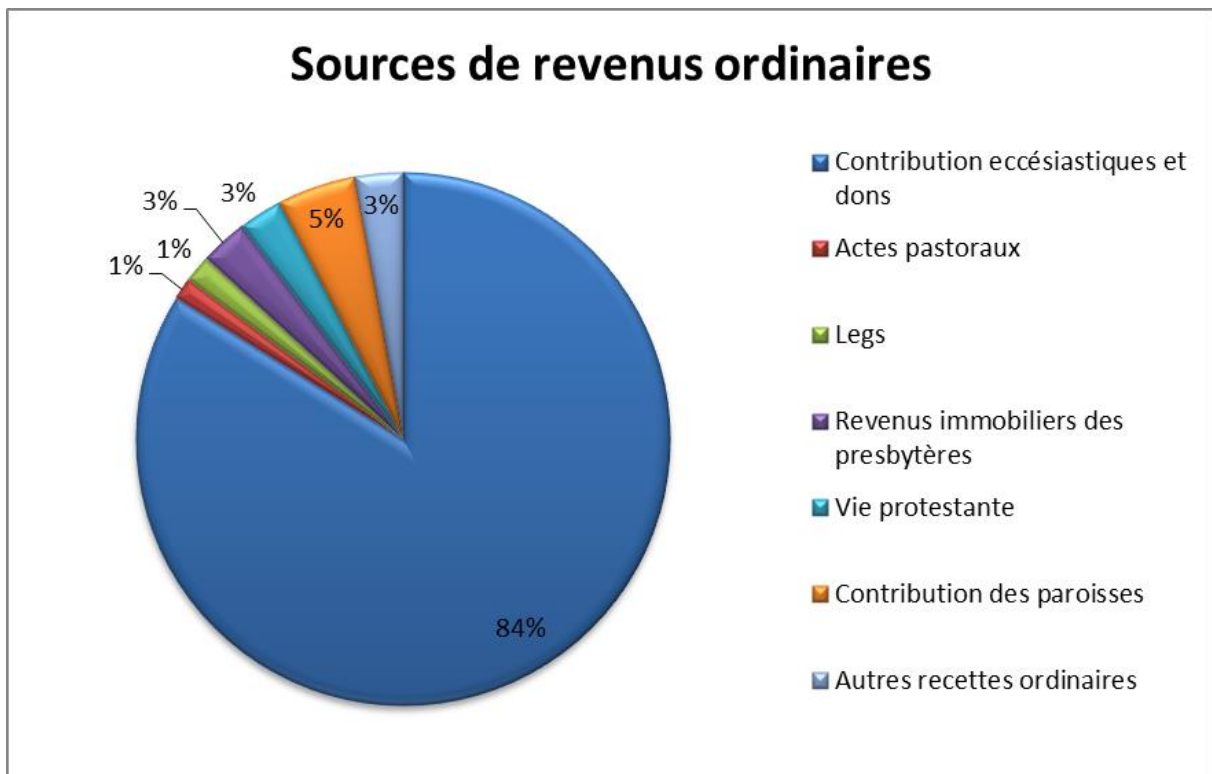
A fin 2014, la mise en œuvre de ce plan de redressement avance conformément à nos ambitions.

Progrès durant l'exercice comptable 2013/14

Les objectifs de l'année ont été atteints grâce à une contribution exceptionnelle à tous les niveaux.

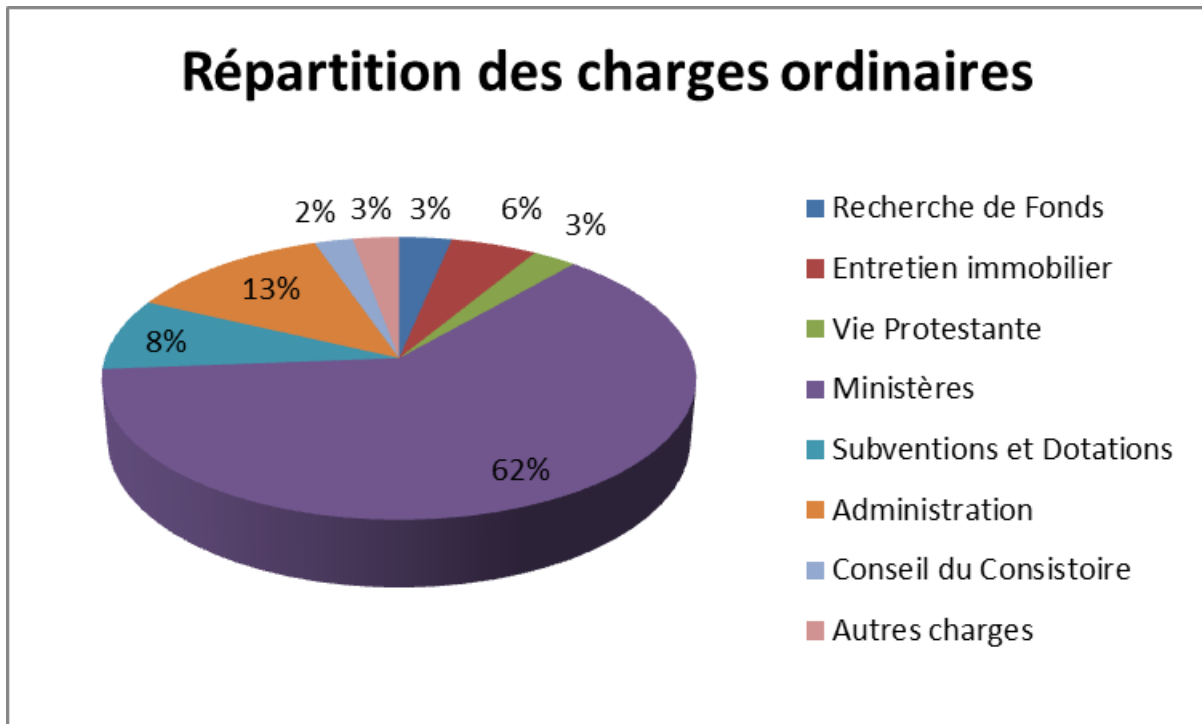
- Les dépenses ordinaires ont pu être ramenées à CHF 13.6 millions, en diminution de près d'un million par rapport à 2011/12.
- Les revenus de dons ont augmenté de près de 10%, reflétant une mobilisation des donateurs.
- Les paroisses ayant des ressources immobilières ont versé une contribution solidaire supplémentaire de CHF 150'000.

La répartition des revenus ordinaires reflète l'extrême importance des dons



La répartition des charges ordinaires confirme que les trois catégories les plus importantes sont

- les charges salariales liées directement aux ministères (63%),
- les charges d'administration contenues à 13 %,
- et les dotations et subventions (notamment pour la Faculté de théologie, et aux missions communes des Eglises réformées tant au niveau suisse que romand), s'élevant à 8%.



Le déficit des comptes ordinaires de 2'097'893 francs suisse, est partiellement compensé par les activités hors mission:

- le rendement immobilier (contribution nette de CHF 370'367)
- le rendement de titres (contribution nette de CHF 336'373)

Ce qui ramène **le déficit opérationnel à un montant de CHF 1'398'153**, en net recul par rapport au budget, ce qui est un soulagement.

Les opérations extraordinaires, principalement des dons exceptionnels et non récurrents, (contribution nette de CHF 1'847'718) donne un résultat des comptes consolidés de CHF 456'565.

Caisse de pension : un changement nécessaire et coûteux

Constat : La caisse de pension en grave sous couverture (82%) comme bien d'autres ne pouvait plus espérer être remise à flot par le seul rendement favorable du marché des capitaux.

Solution : Il a été décidé de changer de système et de passer en primauté de cotisation, d'offrir des mesures d'accompagnement pour les collaborateurs les plus âgés afin qu'une diminution éventuelle de retraite n'excède pas 10%, et de recapitaliser la caisse pour assurer sa pérennité. La recapitalisation est financée par des cotisations supplémentaires à la fois des employés et de l'employeur, et surtout par des versements étalés sur plusieurs années provenant de l'Eglise. Celle-ci s'est engagée à verser plus de CHF 8 millions étalés sur 5 ans, et CHF 5 millions supplémentaires étalés sur les prochains 10 ans.



L'ensemble de ces mesures, déjà comptabilisées dans l'exercice 2012/13 (CHF 13.2 millions de provisions), ont commencé à être mises en œuvre en 2013-14. Le passage au nouveau système s'est fait en juillet 2013. L'Eglise a déjà versé CHF 5 millions pour la recapitalisation et les mesures d'accompagnement.

Trésorerie et dettes

Grâce à des prêts de nombreuses paroisses, nous avons pu financer l'essentiel du déficit opérationnel en « interne » sans avoir à procéder à des ventes ou des emprunts aux banques. En parallèle, les dettes externes ont été réduites de manière significative : CHF 5 millions vis-à-vis du fonds de pension (voir ci-dessus), CHF 4 millions de dettes hypothécaires. En net, les dettes de l'EPG ont diminué de près de CHF 6 millions ! Malgré tout, le défi de trésorerie pour les prochaines années reste énorme : sur les CHF 22 millions de financement nécessaire pour le plan de redressement et la recapitalisation de la caisse de pension, il reste la moitié à trouver.

Vue générale cantonale

Au-delà des comptes de l'EPG, une vue générale incluant les comptes des paroisses est nécessaire pour mieux appréhender toutes les ressources de l'Eglise et aussi identifier les possibles économies. Les trésoriers des différentes paroisses l'ont compris et ont adopté un plan comptable unique. L'étape suivante en cours est une consolidation totale qui sera disponible dans quelques mois.

Perspective 2014-15

Le budget de la nouvelle année prévoit des charges ordinaires en diminution de CHF 600'000 par rapport à l'exercice qui vient de se terminer. Malgré cela, le déficit prévu reste trop élevé, à CHF 1'358'652. Sur la base des premiers mois de l'année, l'exercice s'annonce tendu concernant l'évolution des recettes, avec des dons en net repli. La grande majorité des donateurs restent présents, et c'est extrêmement réjouissant. Dans la mesure de leurs moyens, la solidarité de tous les protestants est indispensable pour atteindre au moins le budget, et idéalement ramener le déficit en dessous de la barre du million de francs. Diminuer le déficit de deux tiers en deux ans serait un immense pas en avant dans notre objectif de redressement financier.



Pertes et profits 2013-2014

Il s'agit d'une version résumée des comptes; pour une copie des comptes dans leur version officielle et complète, les demander à info.epg@protestant.ch.

Pertes-et-Profits 2013-2014	Milliers de FRS	%
Comptes ordinaires		
Contribution ecclésiastiques et dons	9'259	83.89%
Impôt ecclésiastique	2'390	
Appels financiers	3'180	
Dons directs	3'185	
Personnes morales	504	
Actes pastoraux	144	1.30%
Legs	179	1.62%
Revenus immobiliers des presbytères	317	2.87%
Vie protestante	291	2.64%
Contribution des paroisses	527	4.77%
Autres recettes ordinaires	320	2.90%
Total recettes ordinaires	11'037	100.00%
Recherche de Fonds	431	3.28%
Entretien immobilier	710	5.41%
Vie Protestante	361	2.75%
Ministères	8'186	62.32%
Subventions et Dotations	1'085	8.26%
Administration	1'667	12.69%
Conseil du Consistoire	314	2.39%
Autres charges	381	2.90%
Total charges ordinaires	13'135	100.00%
Résultat des comptes ordinaires	-2'098	
Résultats hors mission		
Titres	370	52.33%
Rendement immobiliers	337	47.67%
Total de la contribution hors mission	707	100.00%
Résultat des opérations ordinaires et hors mission	-1'391	
Comptes extraordinaires		
Dons extraordinaires et non récurrents	2'000	
Autres recettes	571	
Réserve pour fonds Jeune Ministre	-300	
Autres dépenses extraordinaires	-423	
Total des comptes extraordinaires	1'848	
Résultat Final	457	



Bilan 2013-2014

Bilan	31.03.2014
Actifs	Milliers de Frs
Disponibilités	4766
Réalisable à court terme	2784
Titres fonds inaliénables et affectés	16017
Compte de passage	105
Actifs transitoires	477
Immobilisation	18017
Total de l'actif	42166
Passifs	
Dettes à court terme	2441
Passifs transitoires et autres	142
Dettes à long terme	11685
Fonds et provisions	22042
Provisions et réserves spécifiques	4103
Fonds inaliénables et affectés	13268
Provisions pour fluctuations de cours	4671
Provision à long terme (fonds de pension)	3871
Fonds propres	1985
Total du passif	42166